

gieuses. L'aveu de M. Macdonell est explicite : « At the same time it soon became clear that certain aspects of religious activity inseparably connected with the social and political life of the age would have to be admitted, such as the functions of the main priests and some festivals or ritual practices » (VII-VIII). L'ouvrage sera nécessaire à quiconque désire s'informer sur la religion védique, et c'est son mérite; mais il déçoit constamment le chercheur par l'absence d'articles qui s'imposaient : c'est là son défaut.

Quelques exemples montreront quelle sorte de renseignements l'on doit demander à ces deux volumes. On y trouve *Āgvamedha*, nom d'un prince; mais nullement *agvamedha*, nom d'un sacrifice; de même, *Varunagr̥hita*, mais point *Varuna*. *Brhaspati* n'y figure qu'en tant que Thibaut a voulu l'identifier à la planète Jupiter, mais nullement comme le nom d'une divinité. *Kauṣṭhiki* n'est pas commenté comme désignant un Brāhmaṇa et une Upaniṣad de ce nom, mais simplement comme appellation patronymique d'une série de sages. Jusqu'ici, les auteurs demeurent fidèles à leur principe. Mais il apparaît moins justifiable qu'ils aient négligé de rédiger, en dehors de deux lignes sur *R̥gveda*, un article sur *rc*, alors surtout qu'ils ont traité sous des rubriques spéciales de *yajus*, de *chandās*, de *gāthā*. — Le renvoi d'un article à un autre, quand le terme étudié dans le premier se trouve précisé dans le second; fût-ce accessoirement, n'est pas indiqué d'une façon constante, soit dans les rubriques spéciales, soit à l'index sanskrit final. Pourtant le lecteur qui voudrait comprendre le sens de *vidyā* se reporterait avec profit aux termes *asuravidyā*, *Brahmavidyā*, *Bhūtavidyā*; le mot *ṛta* serait précisé dans sa signification si l'on était renvoyé à *kāla*; celui d'*ākhyāna*, si l'on vous indiquait la discussion sur *itihāsa*. Ne nous renvoie-t-on pas, très à propos, dans l'Index, au sujet de *purāna*, à la rubrique *itihāsa*, où il est traité incidemment du mot en question? L'index final sanskrit devrait, en outre, nous faire profiter, quand il y a lieu, de la liste des *Corrigenda* : par exemple, nous rappeler que la correction de *māya* en *māyā* a été signalée dans cette liste. Ce ne sont là, sans doute, que péchés véniels, encore que dans un dictionnaire ils prennent de l'importance. L'imperfection la plus sérieuse réside dans le choix arbitraire des termes étudiés : comment expliquer l'absence du mot *karman*? Serait-il d'essence plus religieuse que celui de *dharma*, qui a été admis dans l'ouvrage, quoiqu'il signifie autant la loi religieuse que la loi juridique?

Ces réserves faites, rendons hommage au soin avec lequel, pour les expressions rares, la liste complète des références aux textes a été

donnée; et les principaux travaux relatifs à tous les mots étudiés ont été mentionnés. Facilitant l'accès aux sources et aussi aux tentatives de la critique, l'ouvrage sera un précieux instrument d'étude. M. Macdonell revendique dans sa Préface l'entière responsabilité de ses interprétations; il a mieux aimé donner des solutions, quoiqu'elles fussent provisoires, que de placer simplement le lecteur en face d'hypothèses diverses entre lesquelles il aurait le choix. C'était s'exposer à de possibles objections; aussi tous les articles un peu développés, tels que *varṇa*, *brāhmana*, *pati* et *patni*, seraient susceptibles de soulever des discussions. Mais libre à chacun de rechercher, par l'examen des sources, par la confrontation du pour et du contre, si les solutions proposées méritent d'être adoptées. Alors l'Index contribuera pour sa part, côte à côte avec le *Classical Dictionary* de J. Dowson et la magistrale *Concordance* de Bloomfield, à promouvoir notre connaissance de la culture védique prise au sens large, c'est-à-dire, selon les dates supposées dans l'ouvrage, de la société indienne entre 1200 et 500 avant notre ère.

P. MASSON-OURSSEL.

O. FRANKF. et B. LAUFER. *ÉPIGRAPHISCHE DENKMÄLER AUS CHINA*, publiés avec l'aide de la Hamburgische wissenschaftliche Stiftung. Première partie : *Lamaistische Kloster-Inschriften aus Peking, Jehol und Si-ngan*. — Berlin, Dietrich Reimer, 1914, deux portefeuilles grand in-folio oblong, 7 pages non numérotées et 81 planches.

L'épigraphie chinoise, si on excepte deux ou trois inscriptions de Ts'in Che-houang-ti qui datent du III^e siècle avant Jésus-Christ, ne commence guère qu'au début de l'ère chrétienne; mais elle acquiert très vite une importance considérable. Funéraire dans son principe, la stèle, le 碑 *pei*, sert bientôt à commémorer tous les événements importants; officiels ou privés, des milliers de monuments antérieurs au X^e siècle nous transmettent encore le témoignage du passé. Parmi eux, quelques-uns se rapportent à l'expansion chinoise en Asie centrale; mais d'autres, qui leur étaient analogues, ont disparu : c'est ainsi qu'on n'a pas retrouvé trace jusqu'ici des inscriptions que les T'ang avaient fait ériger aux confins les plus occidentaux de leur empire, dans l'Ili ou dans le Tokharestan. Rien ne nous autorise toutefois à affirmer que, sur ces monuments ainsi élevés au milieu des populations non chinoises de l'Afghanistan et du Turkestan, on ait fait alors usage, à côté du chinois,

des langues indigènes⁽¹⁾. Ce n'est qu'à partir du XI^e siècle, avec l'occupation de la Chine du Nord par les dynasties étrangères des Leao, des Kin, des Yuan, ou des Si-hia au Kan-sou, que les inscriptions bilingues se multiplient⁽²⁾. La réaction chinoise, lors de l'avènement des Ming, marque un temps d'arrêt; de 1368 à l'apparition des Mandchous, les écritures étrangères ne jouent pour ainsi dire aucun rôle dans l'épigraphie; tout au plus pourrait-on signaler alors quelques inscriptions lamaïques en tibétain et des formules dans une *brāhmī* de plus en plus évoluée. L'islam fait seule exception; son épigraphie religieuse, en arabe et en persan, prend enfin sous les Ming quelque importance historique. Mais les Mandchous sont eux aussi des étrangers, et qui très vite se piquent de littérature. On voit alors se dresser d'imposants monolithes où des textes parallèles en chinois, en mandchou, en mongol, en tibétain, parfois en kalmouk et en turc, attestent aux peuples de toutes langues et de toutes races soumis à l'hégémonie mandchoue la piété que les empereurs témoignent aux divers cultes et les succès remportés par leurs armes.

Les sources chinoises relatives à l'histoire de la dynastie mandchoue sont si abondantes et les travailleurs sont si peu nombreux pour les exploiter qu'on n'a guère recouru, jusqu'ici, aux témoignages de cette épigraphie polyglotte. Les monuments les plus nombreux se trouvent soit à Pékin, soit autour de la résidence d'été de Jehol. M. Laufer, à qui nul aspect des civilisations extrême-orientales ne demeure indifférent, fit estamper systématiquement l'ensemble de ces stèles, et en collaboration avec M. Franke, auteur lui-même de la meilleure description de la région de Jehol qui existe encore dans une langue européenne⁽³⁾, il publie aujourd'hui les fac-similés de celles de ces inscriptions polyglottes qui se rattachent au lamaïsme. Les deux portefeuilles dont la générosité de la

(1) Mais rien ne nous autorise non plus à nier cet emploi éventuel; l'exemple des stèles sino-tibétaines des T'ang à Lhasa et l'épigraphie bilingue et parfois trilingue du bassin de l'Orkhon rendent même assez vraisemblable l'existence d'une ancienne épigraphie sino-sogdienne ou sino-pehlie sous les T'ang.

(2) J'ai dressé un état des inscriptions en écritures non chinoises antérieures à l'an 1400 qui nous sont connues directement ou dont les indications des textes chinois nous attestent encore l'existence à une époque récente; j'espère publier assez prochainement ce travail qui pourra mettre les missionnaires et les voyageurs sur la piste de documents intéressants.

(3) O. FRANKE, *Beschreibung des Jehol-Gebietes in der Provinz Chihli*, Leipzig, Dieterich'sche Verlagsbuchhandlung, 1902, in-8°, xv + 1 + 103 pages, avec illustrations et cartes.

Hamburgische wissenschaftliche Stiftung a permis l'édition sont matériellement d'une exécution excellente⁽¹⁾, et font un digne pendant aux *Documents de l'époque mongole* édités en 1895 par S. A. I. le prince Bonaparte. Ce n'est là que la première partie du travail, puisqu'après avoir reproduit les inscriptions, il reste à les traduire et à les commenter. MM. Franke et Laufer comptent mener à bien ultérieurement cette seconde moitié de leur tâche, et il faut souhaiter que les difficultés très réelles de l'entreprise ne les arrêtent pas trop longtemps. Il est clair en effet que l'intérêt calligraphique mis à part, ces documents ne prendront toute leur valeur que par une glose à la fois historique et linguistique. Au point de vue historique, ce n'est qu'une fois situés dans des cadres déjà connus qu'on pourra apprécier ce qu'ils ajoutent aux autres sources. Les versions chinoises de la plupart des inscriptions sont déjà éditées dans des recueils chinois; plutôt que de nous révéler des faits nouveaux, il semble donc que cette épigraphie doive surtout nous donner l'orthographe véritable de noms étrangers que la transcription chinoise rendait parfois méconnaissables. Ce que le présent recueil apporte en effet de précieux, ce qu'en général on n'avait pas, ce sont les versions mandchoues et surtout mongoles et tibétaines. Il y a là des matériaux qui importent à la lexicographie de ces diverses langues. En même temps, la comparaison des diverses versions servira de pierre de touche pour apprécier la fidélité des traducteurs qu'employaient les empereurs mandchous au XVIII^e siècle.

De ces traducteurs, la Chine en a eu de tout temps, et ils constituaient des bureaux spéciaux d'interprètes. C'est à l'histoire des bureaux d'interprètes et des vocabulaires et suppliques qui en émanent que MM. Franke et Laufer consacrent une moitié de leur introduction. Les renseignements qu'ils ont réunis à ce sujet sont en général puisés à bonne source; mais je voudrais les préciser sur quelques points.

Sous les T'ang et les Song, les interprètes relevaient du 鴻臚寺 Hong-lou-sseu. Nos confrères ajoutent que ni les Kin ni les Yuan n'ont eu de Hong-lou-sseu, mais que Khubilai créa en 1276 le 會同館 Houeï-t'ong-kouan qui s'acquittait des mêmes fonctions. En réalité, le Houeï-t'ong-kouan existait déjà sous les Kin, à K'ai-fong-fou comme à Pékin⁽²⁾. Quant à la création de Khubilai, elle s'est effectuée pour la pre-

(1) Il y a deux fautes d'impression dans des noms propres à la première page de l'Introduction: il faut lire «Pai t'a ssé» au lieu de «Pia t'a ssé» et, à la note 1, 嵩祝寺 au lieu de 蒿祝寺.

(2) Cf. *Toung Pao*, 1904, p. 177, 186.

mière fois non en 1276, mais par un édit de 1272⁽¹⁾. Sous les Ming, il y eut le 四夷館 Sseu-yi-kouan. Comme le rappellent MM. Franke et Laufer, la dynastie mandchoue imita d'abord les Ming, tout en orthographiant le nom 四譯館 Sseu-yi-kouan, puis, en 1748, on adopta le nom de 會同四譯館 Houei-t'ong-sseu-yi-kouan.

Deux ouvrages chinois ont été consacrés à l'histoire du Sseu-yi-kouan : le 四夷館考 Sseu yi kouan k'ao de 王宗載 Wang Tsong-tsai, dont la préface est datée de 1580, et le 四譯館考 Sseu yi kouan k'ao de 江 葵 Kiang Fan, achevé en 1695. L'œuvre de Wang Tsong-tsai, copiée pour Devéria sur le manuscrit que possédait la mission russe de Pékin, a été utilisée par Devéria lui-même dans son *Histoire du Collège des Interprètes de Péking*⁽²⁾. Quant au livre de Kiang Fan, Amiot l'avait connu et cité au XVIII^e siècle, mais on l'a vainement cherché à Pékin vers la fin du siècle dernier; aussi MM. Franke et Laufer le supposent-ils définitivement perdu. Il n'en est rien cependant, car un exemplaire imprimé se trouve au Musée asiatique de Saint-Petersbourg, fonds chinois, n° 50; c'est celui que j'ai examiné⁽³⁾. Kiang Fan, alors chef du bureau

(1) Cf. *Yuan che*, chap. 7, fol. 8 r°.

(2) On connaît surtout le fragment d'une *Histoire du Bureau des Interprètes de Péking* que Devéria avait donné dans les *Mélanges Charles de Harlez*; mais j'avais signalé (*B. E. F. E.-O.*, IX, 170), et MM. Franke et Laufer le rappellent, que Devéria avait fait composer entièrement l'ouvrage dont les *Mélanges* ne contenaient qu'un fragment; quelques exemplaires seulement avaient été tirés. Je parlais alors de mémoire, à Hanoi, sur le souvenir de l'exemplaire que j'avais vu par hasard à la Société asiatique de Paris. Je puis préciser aujourd'hui. L'ouvrage a été composé et les planches exécutées. Le texte comprend 167 pages in-8°, sans titre ni table; mais par le fragment même que Devéria avait publié, nous savons que le titre aurait été *Histoire du Collège des Interprètes de Péking*. Trois exemplaires seulement doivent exister: l'un est celui de la Société asiatique, un autre se trouve dans la bibliothèque du D^r Morrison à Pékin, et j'ai acquis personnellement le troisième. L'exemplaire du D^r Morrison est le seul qui contienne des épreuves des planches; j'ajoute que ces planches, que j'ai vues, sont intéressantes; mais ne reproduisent aucun document qu'on puisse vraiment considérer comme de première importance. L'impression a été évidemment arrêtée parce que Devéria n'était pas entièrement satisfait de son travail; il est certain que le livre, tel que nous l'avons, contient beaucoup de renseignements, mais aussi pas mal de données inexactes.

(3) L'ouvrage ne paraît pas avoir attiré l'attention même en Russie, car M. A. Pozdněv disait en 1895 (*Jan. B. Omd. P. H. Apx. Obozr.*, 1895, p. 99) que la division *Pien-yi-tien* du *Tou chou tsi tch'eng* contenait, dans les sections

dés Interprètes, décrit en dix chapitres assez courts, ne formant ensemble qu'un *pen*, les diverses sections de son bureau. Voici la série des chapitres :

1° 回回館 Houei-houei-kouan (Bureau des Musulmans), qui conserve 17 feuillets de requêtes, et 914 mots divers⁽¹⁾. De ce bureau dépendent Tourfan, l'Arabie, Samarkand, le Champa, le Japon, le Cambodge, Java, Malacca. Tous ces pays sont rattachés à ce bureau, ajoute le texte, parce que tous pratiquent la religion musulmane; pour le Japon, c'est là une affirmation inattendue. La langue de ce «bureau» était en réalité le persan;

2° 西番館 Si-fan-kouan (Tibétains);

3° 暹羅館 Sien-lo-kouan (Siam);

des Mongols et de Tourfan, des «extraits d'un ouvrage 四譯館考 Sseu yi kouan k'ao inconnu jusqu'ici, à ce qu'il semble»; une autre citation, provenant également du *Tou chou tsi tch'eng*, a été traduite par Devéria (*Histoire*, p. 87). Le *Sseu yi kouan k'ao* de Kiang Fan est l'objet d'une notice au *Catalogue impérial* (section *ts'ouen-mou*, chap. 83, fol. 32 r° et v°); Devéria l'a traduite dans les *Mélanges Charles de Harlez*, p. 101. Au début de cette notice, les bibliographes impériaux s'abstiennent de donner des indications biographiques sur Kiang Fan, renvoyant à ce sujet, suivant leur règle constante, à la notice antérieure qui concerne son 奏譯 Tseou yi ou plus exactement 奏譯彙 Tseou yi kao. Cette autre notice se trouve en effet dans le *Catalogue impérial* (chap. 56, fol. 39 v°-40 r°), elle aussi dans la section *ts'ouen-mou*. Le *Tseou yi kao*, non divisé en chapitres, contient le texte de seize rapports au trône adressés par Kiang Fan au cours ou à la suite de différentes inspections; le plus ancien date de 1686, quand Kiang Fan venait de quitter le poste de sous-préfet de 靈寶 Ling-pao. Mais, au lieu de donner ici les renseignements biographiques attendus, les commissaires impériaux renvoient par erreur, comme à une notice antérieure, à leur notice sur le *Sseu yi kouan k'ao*. J'ajoute que le *Catalogue impérial* contient encore, et toujours dans la section *ts'ouen-mou* (chap. 83, fol. 32 v°), une notice sur un dernier ouvrage de Kiang Fan, le 太常紀要 *T'ai tch'ang ki yao*, achevé en 1702. C'est une suite aux ouvrages concernant la Cour des Sacrifices qui s'arrêtaient à la fin des Ming; Kiang Fan décrit les règlements et usages adoptés sous les Mandchous; quand il rédigea son livre, il était président de la Cour des Sacrifices (*t'ai-tch'ang-k'ing*). Il se trouve — le cas est assez rare — que ce président d'une des cours métropolitaines n'est l'objet d'aucune notice dans le *Kouo tch'ao ki hien lei tcheng tch'ou pien*.

(1) Sur ce chiffre de 914, qui est aussi celui des mots ouigours dans le manuscrit envoyé à Paris par le P. Amiot, cf. Denison Ross, dans *Toung Pao*, 1908, p. 691.

4° 高昌館 Kao-tch'ang-kouan (Ouigours). Y sont joints Qomul, 安定 Ngan-ting, 阿端 A-touan, 曲先 K'iu-sien, 罕東 Han-tong, 魯陳 Lou-tch'en (Lükün), 亦力把力 Yi-li-ba-li (Ili-baliq), 黑婁 Hei-leou. Je ne veux pas entrer ici dans la discussion de ces divers noms, pour lesquels on pourra se reporter aux travaux de Bretschneider, tant dans le tome V de la *China Review* que dans ses *Mediaeval Researches*. J'aurai quelque jour l'occasion d'indiquer en détail pour quelles raisons je considère que A-touan et K'iu-sien sont essentiellement Khotan et Koutcha;

5° 百譯館 Pai-yi-kouan (Pa-yi). Y sont joints 孟養 Mong-yang, 孟定 Mong-ting, 南甸 Nan-tien, 干崖 Kan-yai, 隴川 Long-tch'ouan, 威遠 Wei-yuan, 灣甸 Wan-tien, 鎮康 Tchen-k'ang, 大侯 Ta-heou, 芒市 Mang-che, 者樂甸 Tchö-lo-tien. Une note ajoute qu'autrefois, relevaient encore du même bureau 景東 King-tong et 鶴慶 Hao-k'ing, qui en sont détachés aujourd'hui parce qu'ils sont entrés depuis longtemps dans les territoires réellement incorporés à l'empire;

6° 緬甸館 Mien-tien-kouan (Birmanie);

7° 西天館 Si-t'ien-kouan (Inde, les notes données se rapportent en réalité au Bengale);

8° 八百館 Pa-pai-kouan (Xieng-mai). Y sont joints 老撾 Lao-tchoua (Laos), 車里 Teh'ö-li, 孟艮 Mong-ken;

9° et 10° Ces deux chapitres sont occupés par des poésies composées par Kiang Fan au moyen des mots (雜字 *tsa-tseu*) qui figurent dans les divers vocabulaires conservés au Bureau des Interprètes. Chaque langue est l'objet de quelques poésies, et à côté de chaque mot chinois est donné pour la langue visée le mot indigène qui lui correspond dans les glossaires. Exception est faite pour l'Inde, dont on n'avait pas d'ailleurs de vocabulaire véritable; on s'est borné, dans les poésies qui la concernent, à transcrire phonétiquement en *brähmi* très déformée chaque mot du texte chinois.

Mais le Bureau des interprètes n'est pas seulement connu par les ouvrages de Wang Tsong-tsai et de Kiang Fan; il l'est aussi, et à plus juste titre, à raison des vocabulaires étrangers qui en proviennent, encore qu'ils aient été étudiés jusqu'ici d'une façon fort incomplète. M. Arousseau, qui a acquis récemment en Chine une précieuse série de ces vocabulaires, nous doit de publier l'étude détaillée dont il ne nous a encore tracé que le cadre. D'après M. Arousseau, il y eut trois séries de vocabulaires intitulés 華夷譯語 *Houa yi yi yu*:

1° Le *Houa yi yi yu* de 火源潔 Houo Yuan-kie, achevé en 1382,

édité en 1389. Il est uniquement sino-mongol, et bien qu'il ne soit pas, paraît-il, très utilisable, il sera bon de l'étudier d'assez près, car son histoire est mêlée à celle du *Yuan tch'ao pi che*;

2° Le *Houa yi yi yu* à dix vocabulaires, signalé au University College de Londres par M. Denison Ross;

3° Le *Houa yi yi yu* à treize vocabulaires, acquis de M. Yang Cheou-king par M. Arousseau pour la bibliothèque de l'École française d'Extrême-Orient.

Cette classification me paraît, à bien des égards, toute provisoire. Elle laisse de côté le vocabulaire du 岷峨山人 Min-ngo-chan-jen, dont j'ai signalé naguère la présence dans la bibliothèque du palais à Tôkyô, mais qui n'est pas absolument inconnu non plus en Chine, puisque Li Wen-t'ien, dans la seconde moitié du xix^e siècle, le cite au cours de ses notes sur le premier chapitre du *Yuan tch'ao pi che*⁽¹⁾. De plus, le classement de M. Arousseau ne rend pas compte de la différence entre les séries de huit vocabulaires remontant aux Ming (comprenant le mongol, le juên, le sanscrit, le persan, le ouigour, le birman, le chan de Xieng-mai et le pa-yi)⁽²⁾, et celles à huit vocabulaires qui datent du début de la dynastie actuelle, sans le mongol ni le juên, mais avec le tibétain et le siamois. Il semble que la série de M. Hirth se rattache à l'état de la fin des Ming, au lieu que les vocabulaires du P. Amiot sont ceux du xviii^e siècle; un état intermédiaire se rencontrera peut-être, celui de 1644-1658, où le tibétain et le siamois figureront déjà, sans que le mongol et le juên soient encore exclus. En outre, M. Arousseau ne parle que de manuscrits, et il y a au British Museum un exemplaire imprimé d'une série qui paraît être celle du xviii^e siècle. Mais ces vocabulaires ont eu plusieurs éditions. Edkins avait communiqué à Devéria six vocabulaires imprimés appartenant à une même édition (birman en 94 feuillets, persan en 109, ouigour en 109, tibétain en 104, pa-yi en 103, pa-pai en 107), et cette édition, où le mot

(1) M. Pozdnëev a acquis à Pékin, en 1893, et reproduit dans ses *Лекции по истории монгольской литературы*, t. III, Vladivostok, 1908, in-8°, p. 8-39, un vocabulaire manuscrit sino-mongol qu'il considère comme celui même de Houo Yuan-kie. Je ne vois pas que rien impose cette conclusion, et il faudrait pouvoir comparer le texte de M. Pozdnëev à celui de Houo Yuan-kie que M. Arousseau a vu à Pékin, à celui du Min-ngo chan-jen de Tôkyô, enfin au vocabulaire mongol de Hanoi.

(2) Un exemplaire en est indiqué dans le 潛生堂藏書目 *Tan cheng t'ang ts'ang chou mou* de la fin des Ming, éd. du *Chao hing sien tcheng yi chou*, chap. 3, fol. 21 v°.

